First Trust

Thématique

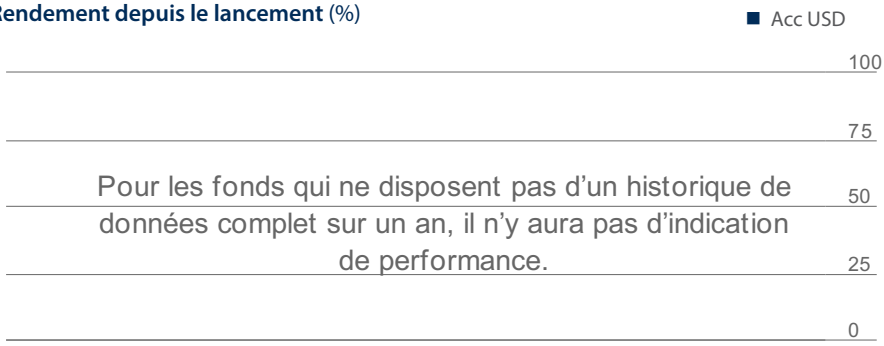
First Trust Indxx Europe Infrastructure UCITS ETF

Le Fonds est un fonds indiciel géré passivement qui cherche à fournir aux investisseurs une performance globalement conforme à l'évolution du cours et au rendement de l'indice Indxx Europe Infrastructure Index (l'« Indice »), avant frais et dépenses. L'Indice vise à offrir une exposition à des sociétés de premier plan opérant dans les secteurs des infrastructures énergétiques, de transport et numériques, cotées et négociées sur des marchés réglementés en Europe.

Performance

La performance passée ne saurait préjuger de la performance future

Rendement depuis le lancement (%)



Résumé des performances (%)	1 M	3 M	YTD	1 A	3 A	5 A	Depuis le lancement
	-0,76	0,82	-	-	-	-	4,47
Gestion indicielle	0,27	0,45	-	-	-	-	2,98

La performance pour les périodes inférieures à un an est cumulative et annualisée pour celles supérieures à un an.

Rendement annuel sur 12 mois (%)	30.06.21 30.06.22	30.06.22 30.06.23	30.06.23 30.06.24	30.06.24 30.06.25	30.06.25 30.06.26
	-	-	-	-	-
Gestion indicielle	-	-	-	-	-

La performance du Fonds correspond à la performance de la catégorie d'actions depuis sa création, présentée nette de frais, y compris les dividendes réinvestis dans la devise de référence de la catégorie d'actions, à savoir en EUR. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Veuillez vous reporter à la section « Risques » en page 3 pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans le Fonds.

FTEI	Acc EUR
ISIN	IE000TIZ5AP4
Catégorie d'actifs	Actions
Création du Fonds	03.02.2026
Création de la catégorie	03.02.2026
Total des frais sur encours	0,60%
Devise de référence	EUR
Utilisation des revenus	Capitalisation
Actifs sous gestion	€6,31 millions
Actions en circulation	300 002
Conforme à la directive OPCVM	Oui
Domicile	Irlande
Gestionnaire d'investissement	First Trust Advisors
Fréquence de rééquilibrage	Semestrielle
Méthode de réplication	Physique – réplication intégrale
Gestion indicielle	Indxx Europe Infrastructure Index

Informations boursières

Bourse	Dev.	Ticker	SEDOL
London Stock Exchange	USD	FTEI LN	BNYL1W8
London Stock Exchange	GBP	FTIE LN	BNYL1X9
Borsa Italiana	EUR	FTEI IM	BWFHM58
Deutsche Börse Xetra	EUR	FTGF GY	BWFHK87

Eligibilité aux PEAs

CONTACT

+353 (0)1 913 1339

info@ftgportfolios.com

24 St Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82

www.ftglobalportfolios.com

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

Portefeuille

10 PRINCIPALES PARTICIPATIONS (%)

Airbus SE	9,33
Schneider Electric SE	9,30
Eaton Corporation Plc	8,16
Iberdrola S.A.	7,92
Enel SpA	5,54
National Grid Plc	5,02
Vinci S.A.	3,76
CRH Plc	3,73
RWE AG	3,14
E.ON SE	3,12

10 principales participations, en % du total



Les 10 principales positions en pourcentage du total de l'actif net. Les participations en portefeuille sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Les références à des titres spécifiques ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente et il convient de ne pas présumer ces derniers comme rentables. Il peut arriver que la liste des principales positions dressée dans ce document comprenne moins de dix positions.

ALLOCATION SECTORIELLE (%)

Industrie	54,93
Services aux collectivités	35,10
Énergie	4,63
Matériaux	3,75
Services de communication	1,59



ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE (%)

France	21,72
Pays-Bas	12,27
Royaume-Uni	12,08
Irlande	11,95
Italie	11,25
Espagne	11,19
Allemagne	6,71
Danemark	5,64
Belgique	1,11
Suède	1,10
Autriche	0,97
Autre	4,01

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Cap. boursière maximale	€165,7 mrd
Cap. boursière moyenne	€20,1 mrd
Cap. boursière minimale	€4,2 mrd
Cours/bénéfices	21,57
Cours/valeur comptable	2,67
Cours/flux de trésorerie	11,78
Cours/ventes	1,68
Rendement de l'Indice	2,46%

- L'Indice réplique la performance de sociétés européennes cotées actives dans les secteurs des infrastructures énergétiques, de transport et numériques.
- L'Indice exclut les valeurs qui : i) présentent une capitalisation boursière flottante inférieure à 500 millions de dollars ; ii) affichent un volume moyen d'échanges quotidiens inférieur à 2 millions de dollars sur les six derniers mois ; iii) dont les titres n'ont pas été négociés lors d'au moins 90 % des jours de négociation éligibles au cours des six derniers mois ; iv) présentent un flottant inférieur à 10 % des actions en circulation ; v) se négocient à un prix par action égal ou supérieur à 10 000 dollars.
- Les sociétés exposées au thème des infrastructures sont sélectionnées. Dans le cadre de ce thème, les sociétés qui tirent au moins 50 % de leur chiffre d'affaires total d'activités liées aux infrastructures sont considérées comme des « pure players ». Seules les entreprises « pure players » sont éligibles.
- L'Indice est plafonné à 50 composantes. La pondération de chaque constituant de l'Indice est déterminée en fonction de sa capitalisation boursière flottante par rapport à la capitalisation boursière flottante totale de l'ensemble des valeurs composant l'Indice, chaque valeur étant plafonnée à 8 %. La pondération cumulée des valeurs dont la pondération individuelle est égale ou supérieure à 5 % ne doit pas dépasser 45 % de l'Indice.
- L'Indice est rééquilibré et reconstitué chaque semestre, en avril et en octobre.

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

Risques

- **Il se peut que le Fonds n'atteigne pas son objectif d'investissement et que la valeur des actions du Fonds baisse.**
- Ni First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM ») ni aucune de ses sociétés affiliées ne garantissent la performance ou les rendements futurs du Fonds.
- Il n'y a aucune garantie que l'Indice continuera à être calculé et publié sur la base décrite dans le Prospectus. En outre, le rendement du Fonds peut ne pas correspondre au rendement de l'Indice.
- Voir également la description des risques applicables au Fonds dans la section « Facteurs de risque » du prospectus.

Informations importantes

Cette communication promotionnelle est émise par First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM »), 24 Saint Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82. FTGPM est agréé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (« CBI ») (C185737). Le Fonds est également réglementé par la CBI.

Aucun élément contenu aux présentes ne constitue un conseil en matière d'investissement, juridique, fiscal ou autre, et il convient de ne fonder aucune décision d'investissement ou autre uniquement sur la base de celui-ci ; le document ne recommande ou ne suggère pas, implicitement ou explicitement, une stratégie d'investissement, ne tire pas de conclusions concernant une stratégie d'investissement pour le lecteur et ne fournit aucune opinion quant à la valeur ou au prix actuel ou futur d'un quelconque fonds. Il ne s'agit pas d'une invitation, d'une offre ou d'une sollicitation à s'engager dans une quelconque activité d'investissement, y compris un investissement dans le Fonds, et les informations, recommandations ou opinions exprimées dans le présent document ne constituent pas une offre de vente du Fonds.

Le Fonds est un compartiment ouvert du First Trust Global Funds ICAV (l'"ICAV"), un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples avec capital variable appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments en vertu de la législation irlandaise et enregistré en tant qu'OPCVM sous le numéro C99076.

Les informations contenues dans cette communication promotionnelle ne sont pas exhaustives et doivent donc être lues conjointement avec le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le document d'informations clés – (DIC) qui contiennent des informations importantes ne figurant pas dans le présent support d'information, notamment les conditions d'investissement et les informations relatives aux risques et restrictions d'investissement, aux frais et dépenses et aux conflits d'intérêts. Les investisseurs potentiels sont priés de prêter une attention particulière aux informations sur les risques communiquées dans la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds (disponible en anglais) et le DIC (disponibles pour chaque catégorie d'actions de chacun des compartiments de la Société et dans l'une des langues officielles de chacun des États membres de l'UE dans lesquels chaque compartiment a été notifié en vue de sa commercialisation conformément à la directive 2009/65/CE [la Directive OPCVM]). Rien ne garantit que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint ou que le Fonds générera un rendement positif. Veuillez contacter FTGPM ou visiter le site www. ftglobalportfolios.com : pour obtenir le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le DIC. Les investisseurs et les investisseurs potentiels peuvent obtenir un résumé en anglais des droits des investisseurs et des informations sur l'accès aux mécanismes de recours collectif en cas de litige sur le site web suivant : https://www.ftglobalportfolios. com/Content/SUMMARY_OF_INVESTOR_RIGHTS.

Le Fonds est actuellement déclaré pour commercialisation dans un certain nombre d'États membres de l'UE en vertu de la Directive OPCVM. L'ICAV peut toutefois décider de mettre fin aux dispositions prises eu égard à la commercialisation de toute catégorie d'actions du Fonds à tout moment en utilisant la procédure prévue par la Directive OPCVM.

Les parts/actions d'un ETF de type OPCVM achetées sur le marché secondaire ne peuvent en général pas être revendues directement à l'ETF de type OPCVM. Les investisseurs doivent acheter et vendre des parts/actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (p. ex. un courtier) et peuvent encourir des frais ce faisant. En outre, il se peut que les investisseurs paient plus que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils les revendent.

La politique de l'ICAV en matière de participations du portefeuille est conçue pour être transparente, tout en étant dans le meilleur intérêt du Fonds et en protégeant la confidentialité des participations du portefeuille de chaque Fonds. L'ensemble des participations du portefeuille du Fonds est généralement disponible quotidiennement, avec un décalage d'un jour, sur www. ftglobalportfolios.com. Toute information sur les participations du portefeuille qui pourrait être fournie sur demande sera fournie sur une base confidentielle.

L'Indice que le Fonds cherche à répliquer est élaboré et calculé par Indxx, LLC. Indxx, LLC n'est pas affilié à l'ICAV ni au Gestionnaire d'investissement. Le Fonds est autorisé à utiliser certains indices actions en vertu de conventions de sous-licence conclues entre l'ICAV et le Gestionnaire d'investissement, ce dernier ayant conclu un contrat de licence avec Indxx, LLC, qui agit également en qualité d'agent de calcul de l'indice pour le Fonds. L'agent de calcul de l'indice calculera et diffusera les valeurs de l'Indice au moins une fois toutes les 15 secondes.

« Indxx » et l'indice « Indxx Europe Infrastructure Index » sont des marques de commerce d'Indxx, LLC (« Indxx ») et ont fait l'objet d'une licence d'utilisation à certaines fins accordée au Gestionnaire d'investissement. Le Fonds est basé sur l'indice Indxx Europe Infrastructure Index. Le Fonds n'est par parrainé, approuvé, vendu ou promu par Indxx. Indxx ne formule par ailleurs aucune déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce produit.

Pour les Investisseurs en France

Ce document s'adresse uniquement aux investisseurs professionnels (tels que définis par la directive européenne 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID »)), investissant pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients discrétionnaires et des sociétés de gestion (fonds de fonds). Il ne doit pas être distribué au public. La commercialisation du Fonds par First Trust Global Portfolios Management Limited a été notifiée à l'Autorité des marchés financiers conformément à la Directive européenne 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (« OPCVM V »). Les investisseurs potentiels peuvent obtenir gratuitement les DICs (en français ou en anglais), le prospectus et le supplément en vigueur, les statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais) auprès du correspondant centralisateur français RBC Investors Services Bank France SA, sis 195, rue Réaumur, 75002 Paris.